



Vol annulé et reporté plus tôt

Par **aurecor**, le **29/09/2014 à 14:19**

Bonjour
Notre vol AF San Francisco/Marseille via Paris a été annulé pour grève et AF nous a invites a prendre un vol plus tôt sur une autre compagnie faisant San Francisco/New York-New York/Nice. En plus de la fatigue, cela nous a privés d'une journée de loisirs, nous a fait voyager plus longtemps, et a engendré des frais (navettes et train) pour rejoindre Marseille ; à quel dédommagement pour préjudice pouvons-nous prétendre de la part d'Air France, en plus du remboursement des frais ?
Merci de votre réponse,
Cordialement

Par **alterego**, le **29/09/2014 à 18:06**

Bonjour,
Avant de nous interroger, avez consulté les conditions générales d'Air France ?
Cordialement